N° 308 SEPTEMBRE - OCTOBRE 2011

Le Quintinais

Bulletin municipal d'échanges et d'informations

Edito 1

Le retour des leçons de morale à l'école.

Vie quotidienne 2-3

Une nouvelle rentrée

Des nouveaux équipements sportifs : Pourquoi ?

2012, élections présidentielles !

Evénements 4

Couleurs de Bretagne

Fête du cheval

Tribune Libre 5

Les passeurs de fil

Solidarité 6

Il était une fois Chambord

Zoom 8

4 départs en retraite au centre de secours

Fleurissement communal : Résultats du jury du 13 juin 2011

Agenda

Jeudi 20 octobre à 20h30
Conseil Municipal

Vendredi 28 octobre
Médailles sportives

Lundi 31 octobre à 17h
Carré militaire au cimetière

Vendredi 11 novembre à 11h30
Armistice au monument aux morts

Edito

Le retour des leçons de morale à l'école.

• Y. Briens Maire

Ah les effets d'annonce : « retour des leçons de morale à l'école », comme si l'école n'en faisait pas régulièrement depuis très longtemps. Mais peut-être suis-je en train de confondre morale et instruction civique. Mais pour moi, l'une comme l'autre c'est l'éducation à la vie en société, la connaissance des droits et des devoirs de chaque citoyen et leur mise en œuvre. En même temps quand je me promène dans les rues de Quintin, quand je vous écoute lors de rencontres au fil des jours, je me dis qu'il n'y a pas qu'à l'école qu'il faudrait faire des leçons de morale et d'éducation civique. Regardons autour de nous et regardons-nous. Dans nos gestes quotidiens, combien de fois ne donnons-nous pas le mauvais exemple ?

Petit florilège où chacun de nous se retrouvera, peut-être ?

- Le stationnement. Garer sa voiture sur le trottoir empêchant de ce fait le passage d'une poussette ou d'un fauteuil.

- Les crottes de chien sur le trottoir ou dans les espaces verts communaux. Peut-être se dire qu'un jour c'est notre fils ou fille ou notre petit-fils ou petite-fille qui se roulera dedans. Il serait tellement simple, quand on a un chien de prendre avec soi un petit sac papier ou plastique et faire le simple geste de ramasser les excréments de son animal. D'ailleurs, nous venons d'installer dans le centre-ville, des distributeurs de sachets à cet effet.

- Les conteneurs poubelles. On a eu beau dire, expliquer le tri sélectif, c'est parfois plus simple et anonyme de se débarrasser dans les poubelles jaunes d'objets ou cartons ou verres qui devraient aller à la déchetterie ou dans des espaces prévus pour, oui mais voilà, il faut se déplacer...

- Et puis tant d'autres petits gestes : éteindre les lumières inutiles, les ordinateurs, éteindre son moteur plutôt que de le laisser tourner plusieurs minutes, jeter ses papiers ou emballages à la poubelle même s'il faut pour cela faire 50 mètres à pied. Laisser les pièces propres après leur utilisation que l'on soit sportif, utilisateur de la salle des fêtes ou des toilettes publiques. Régler le niveau sonore de son véhicule : voiture, scooter, moto...

Ce serait tellement plus simple si tout le monde y mettait du sien, oui mais...
C'est vrai que d'avoir le geste citoyen, ça demande des efforts. Le développement durable, ça ne fonctionne pas avec un claquement de doigts, c'est une démarche. C'est ne pas se laisser aller à la facilité mais penser à l'autre.
Mes vieux réflexes d'enseignant ont repris le dessus, je n'ai pas pu m'empêcher de vous faire une « leçon de morale » mais en me relisant je m'aperçois que j'ai moi aussi des efforts à faire...
A part ça... l'été : c'est déjà fini, et dire que parfois on ne s'en était même pas rendu compte qu'on y était ; en été. Alors vivement l'année prochaine, il sera certainement meilleur. Question de moral.

Annonces

Vous êtes une association ?
Vous avez besoin de communiquer ?

Envoyez votre annonce en mairie par courriel à mairie@quintin.fr ou courrier postal pour qu'elle paraisse dans "Le Quintinais" et également sur le site de la ville.

avant le 15 du mois
pour le mois suivant.

Vous êtes commerçant à Quintin et vous voulez figurer sur le site Internet de la ville ?
Contactez Johan à L'espace multimédia ou par courriel à quintin@quintin.fr

Contacts

Téléphone
02 96 74 84 01
Fax
02 96 74 06 53
Mail
mairie@quintin.fr
Site Internet
www.quintin.fr

Bulletin d'informations municipales

Place de la Mairie
22800 - QUINTIN
0296748401

Directeur de publication : Yves Briens.
Directeur adjoint :
Michel Carluec.
Secrétaire d'édition :
Béatrice Pérennès.
Conception maquette :
Johan Ruellan sur Scribus.
Rédaction :
Municipalité de Quintin
Crédit photos :
Service communication
Imprimerie :
Imprimerie Quintinaise.
Tirages :
1600 exemplaires
Dépôt légal :
octobre 2011.

Nous remercions le comité de rédaction qui a collaboré à ce numéro ainsi que l'équipe municipale et les différents services.

Vie quotidienne

Une nouvelle rentrée

I. Maurin — Adjointe aux affaires scolaires

Que dire sur cette nouvelle année scolaire que nous n'aurions dit l'année passée et l'année d'avant ? Les effectifs sont stables voire en hausse, preuve d'une bonne santé des établissements scolaires de Quintin.

La rentrée, c'est, comme chaque rentrée, quelques larmes, (pas uniquement d'enfants…) quelques maux de ventre rapidement dissipés à la vue des copains et copines, quelques minutes de suspense en attendant de savoir dans quelle classe on est et puis des parents qui repartent de l'école le cœur un peu plus légers.
La rentrée, ce sont aussi des enseignants. De moins en moins… Les suppressions de postes dans l'enseignement sont devenues un classique . Pas du Molière mais plutôt du Balzac. Quand les conditions d'éducation de nos enfants seront réduites à Peau de chagrin, qui pleurera le plus ?...
La rentrée à Quintin, ce sont quelques changements dans les équipes pédagogiques et administratives des divers établissements. Monsieur Darcel, proviseur du lycée professionnel Jean Monnet ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est Monsieur Le Goff qui lui succède et nous lui souhaitons la bienvenue !
L'été qui s'achève n'a pas été synonyme de vacances pour tout le monde. L'opération « jobs d'été » à été reconduite une fois encore et ce sont 6 jeunes quintinais de 16 à 17 ans qui ont été accueillis par les services techniques de la ville afin de travailler à leur côtés pendant 2 semaines chacun. Ils ont ainsi pu avoir une première approche du monde du travail en effectuant des travaux de jardinage, de peinture ou encore de maçonnerie. La ville de Quintin, via son budget social, verse à chacun la somme de 300€, sous forme de crédit à la MJC, permettant de financer des activités, la formation au BAFA ou encore le permis de conduire.

Du côté des travaux, il faut signaler la réfection de la rue du Maréchal Leclerc longeant l'école maternelle publique, et le parking de la Berliche, à proximité de l'école Notre-Dame, permettant d'offrir de meilleurs conditions d'accès aux écoles, et ce, en privilégiant la sécurité.
D'autre part, la réaffectation du logement du gardien de la salle des fêtes va nous permettre d'y installer Cybercommune et ainsi d'agrandir la garderie péri-scolaire en aménageant deux pièces supplémentaires, offrant un espace pour l'aide aux devoirs et les activités calmes.
Quelques mots encore pour parler, ou reparler de la subvention annuelle de la ville de Quintin à l'école Notre-Dame. Certains se souviennent peut être que, lors de la campagne des municipales en 2008, l'équipe de Quintin Avenir proposait de financer l'enseignement privé « selon la loi » qui, en la matière, nous oblige uniquement à financer la scolarité des enfants de la commune.

Rue maréchal Leclerc

En 2009, la municipalité a décidé de ne plus financer la scolarité des enfants résidant hors de la communauté de communes et de financer à hauteur de 50% les enfants résidant dans la communauté de communes.
En 2010, alors que nous projetions de baisser à 40% la subvention pour les enfants de la communauté de communes, nous avons entendu les arguments des représentants de l'école Notre-Dame et avons décidé de maintenir le taux de 50% pour les enfants de la communauté de communes, la baisse de la subvention globale étant due à la baisse des effectifs et notamment de quintinais.
Cette année, après de nombreuses rencontres avec les représentants de l'O.G.E.C. et de l'école Notre-Dame, le Conseil Municipal a voté pour une participation de la ville à hauteur de 40% pour les enfants de la communauté de communes. Rappelons que, pour l'année 2011, la contribution de la ville s'élève à 82.000€, soit 512€20 par enfant quintinais.
Bonne année scolaire à tous et à toutes.

Des nouveaux équipements sportifs : Pourquoi ?

• C. Lejean
Adjointe aux sports

Face à la croissance des effectifs scolaires et associations sportives ; il nous est apparu nécessaire d'apporter des améliorations à nos équipements. Deux sites sont concernés : la salle du Vau de Gouët et l'espace Guy Bazin.

2011-2012
Cette année sera marquée par les travaux de rénovations de la salle du Vau de Gouët :
- Création de nouveaux vestiaires
- Bardages isolants
- Chauffage radiants au gaz
- Sol synthétique
- Salle de convivialité
- Espace de rangements
- Mise aux normes de la mezzanine ; accès handicapés

Ceci entraînera quelques turbulences pour les associations utilisatrices qui devront se délocaliser sur d'autres sites.
Après consultations des intéressés le planning a été établie comme suit :
- Plaine haute accueillera le Basket et le Volley
- La Croix Corlay accueillera le Volley
- Le Lycée Jean XXIII, le Basket et le Volley

Nous remercions vivement les communes accueillantes de nous ouvrir les structures ainsi que le Lycée Jean XXIII.

Vue de la future salle de sports

2012-2013
L'année suivante verra la création d'un complexe sportif complémentaire accolé à la salle Guy Bazin. Cette nouvelle construction aura pour but de répondre à deux problématiques :

1) Remplacer la salle Pleven devenue obsolète

2) Créer de nouveaux vestiaires pour la salle existante ainsi que pour le football.

Nous espérons que ces investissements importants de la ville de Quintin répondront positivement aux exigences des usagers.

Toutefois il s'avère nécessaire de mener une réflexion sur une possible mutualisation des équipements sportifs sur tout le territoire communautaire.

2012, élections présidentielles !

• M. Carluec
Adjoint à la citoyenneté

On doit s'y préparer

Les élections présidentielles 2012 approchent. C'est une élection capitale pour le fonctionnement de notre démocratie. Il est temps de s'en soucier et ne pas laisser passer la date du 31 décembre.

Si vous êtes résidents à Quintin depuis peu ou si vous êtes jeunes adultes, vous devez vous assurer que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales et ce avant le 31 décembre de cette année.
En effet, pour pouvoir voter, il faut remplir les conditions suivantes :
être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
être de nationalité française, en particulier pour ces élections,
ne pas avoir perdu ses droits civils et politiques par condamnation.
Si vous remplissez ces trois conditions, il vous faut également être inscrit sur les listes électorales.
Plusieurs cas possibles :
Vous avez déjà voté à Quintin : dans ce cas, il n'y a rien à faire qu'attendre la date des élections pour accomplir son devoir de citoyen. Peut-être, en temps voulu faudra-t-il aller à la gendarmerie si vous avez besoin de voter par procuration.
Vous avez atteint l'âge de 18 ans cette année : dans ce cas, vous n'avez rien à faire non plus car vous êtes inscrits d'office sur les listes électorales de la commune où vous avez été recensé pour

la journée défense et citoyenneté lorsque vous aviez atteint l'âge de 16 ans.
Vous avez 18 ans ou plus mais êtes inscrits dans une autre commune que celle de votre résidence ; il vous faut donc procéder à une « inscription volontaire ».
Pour cela, vous devez vous rendre en mairie avant le 31 décembre de cette année, muni de votre carte d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou d'une attestation parentale certifiant que vous habitez chez lui plus un justificatif de domicile du parent.
Vous pourrez aussi vous inscrire en ligne sur le site https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html
Vous aurez 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection, dans ce cas, vous pourrez vous inscrire sur les listes après le1er janvier 2012.
Dans tous les cas, vous pouvez vous renseigner en mairie ou sur le site http://vosdroits.service-public.fr/N47.xhtml

Cas des primaires du parti socialiste

Le Parti Socialiste organise cette année des primaires. Pour Quintin Communauté, le bureau de vote se déroulera uniquement à la mairie de Quintin, au premier étage, **les 9 et 16 octobre, de 9h à 19h**. Tous les électeurs pourront venir voter, munis de leur carte d'identité.

Evénements

Couleurs de Bretagne

• R. Blévat

Adjoint aux travaux

La température en ce dimanche 14 août était plutôt fraîche et le ciel ne laissait pas prévoir une belle journée.

Ce sont cependant cinquante-deux passionnés de dessin et peinture qui ont pris place dans divers endroits stratégiques de notre petite cité de caractères.
Pour ce 18ème concours de « Couleurs de Bretagne », la tâche du jury, présidé par Tom TRANKLIN et composé de Cécile GUESSE, Marcel LOUARGANT, Élisabeth FORSSANDER et Claude MORIN ne fût pas des plus faciles.

La proclamation des résultats a été annoncée par Anne-Marie CADO, déléguée générale de l'association basée à Baden (Morbihan) en présence de son président Jean-Pierre VEDRINE et d'une très bonne participation de la population quintinaise.

Le palmarès :
Enfants et adolescents :
- Prix GAUGUIN (4 à 6 ans) : Linsey CREZE pour « l'école Notre-Dame »
- Prix DEVERIA (7 à 9 ans) : Stéphanie LIDSTROM pour « la maison en ville »
- Prix BONARD (10 à 12 ans) : Lisa BOUVET pour « Nilisi Consivo »

Prix DARGENT (amateurs de plus de 19 ans)
- huile de Hermine JULIEN pour « Côtés tissus » rue au lin
- Aquarelle de Joseph VAN ASCH pour « Fontaine Notre-Dame d'entre les portes »
- dessin polychrome de Alexander LIDSTROM pour « les couleurs de Bretagne »
- dessin monochrome de Nicole SCHNEIDER pour « que l'eau est claire ce matin »
- collage de Claudette PEYPOUQUET pour « le lin à Quintin »

Prix SERUSIER (artistes confirmés)
- Gaëlle CORANDROQUES

- Jacques PELLEN
- Syphol MOEUR
- André BOULAIRE
- Anne DUPARC-LOCMARIA
- Danièle OLLIVIER
- Lionel DOMAIN

Un pot de l'amitié a clôturé cette sympathique journée colorée.

Fête du cheval

• R. Blévat

Adjoint aux travaux

Cette 28ème édition de la réunion de sports équestres des Perrières organisée par M et Mme ROLLET a donné une très grande satisfaction.

En effet, une dizaine de concurents se sont présentés dimanche 21 août 2011 au matin pour la séance de dressage. L'après-midi, pour l'épreuve du saut d'obstacles, ce sont vingt cavaliers qui ont participé.
Le centre équestre de Saint-Quihouët détient la palme de participation, avec quatorze chevaux en course. À noter, la présence des écuries de Keramel du Vieux-Bourg dont c'était la première participation et qui sont venues avec quatre chevaux. Quelques engagés individuels ont porté le nombre à un peu plus d'une vingtaine de chevaux à concourir.

1ère épreuve, prix Bertrand Gouédard - obstacle 0,60 m
1: Marine SALLOU sur Jospinet
2: Manon LORCY sur Opaline
3: Stan PESANTI sur Magic d'Audes

2ème épreuve - obstacle 0,80 m
1: Océane RENAULT sur Nova
2: Stan PESANTI sur Magic d'Audes
3: Bruno LE GUEN sur Fax

3ème épreuve - obstacle au choix de 1 m à 1,10 m
1: Claire THORAVAL sur Jospinet avec 1020 points
2: Marie-Anne ARNELLE sur Milos avec 520 points
3: Nicolas ROUGET sur Job Speed avec 400 points

Prix de la tradition équestre
Bruno LE GUEN remporte ce prix pour l'ensemble de son comportement de cavalier tout au long de cette journée.

Marine Sallou et Jospinet

Mme et M ROLLET vous donnent rendez-vous pour l'édition 2012.

Tribune libre

Avant propos

• M. Carluec Adjoint à la communication

Certes, le Quintinais est un bulletin municipal en très grande partie réalisé par la municipalité en place. Mais depuis le début de notre mandat, nous laissons ses pages ouvertes aux Quintinais qui désirent y faire entendre leur voix. C'est pour cela que cette rubrique est quelquefois utilisée par le groupe d'opposition du conseil municipal.

Aujourd'hui, c'est au président de l'association des Passeurs de Fils que cet espace est destiné. Il nous a sollicité car il voulait diffuser dans notre bulletin, un billet d'humeur que nous publions dans son intégralité.

Les passeurs de fil

• M. Rouillon Président des passeurs de fil

Lorsque l'organisation d'une manifestation n'est pas représentative de ce qu'elle doit être, il faut savoir le susurrer. Même si cela doit choquer et causer des désagréments.

Mais quand la fête prend les couleurs de ce qu'elle se veut être, il faut savoir le dire aussi. Je prends donc la plume pour dire à tous les Quintinais que leur fête des Tisserands était cette année un bel hommage à la profession. Si l'équipe qui mène cette association reste attentive à ce que les uns et les autres peuvent leur apporter, je suis assuré que la date anniversaire sera une fête inoubliable.
Il faut être veillant. Vous avez une ville superbe dont les remaniements successifs ont occulté l'histoire. Aussi, méfiez-vous des interprétations de votre patrimoine.
Jamais au grand jamais, on ne s'est servi d'un maillet tel que celui qui sert à la fête pour calandrer le linge ; de même Quintin n'a jamais eu de tisserands pauvres et encore moins de blanchisseurs (ce qui est très facile à prouver). Madame Quintin est tout simplement un « ange portant » à Dieu l'engagement de se rendre à Jérusalem pour y porter la foi des Quintinais. Et pour clore les degrés de la rue des Degrés, sont l'humilité, la fierté et l'orgueil que l'on retrouve pour bien d'autres maisons de marchands toiliers (voir à ce titre la rue des Degrés à St-Malo, Morlaix, Pont-Croix, etc...)

Je garde mon émerveillement pour tout ce que Quintin n'a apporté comme enseignement.

Le Gouët fait sa toilette

• M. Carluec Adjoint à la communication

Vous l'avez peut-être remarqué. Depuis la mi-septembre et jusqu'en novembre, l'association de pêche de St-Brieuc, Quintin et Binic (AAPPMA) réalise l'entretien et la restauration des berges de notre petit fleuve côtier (et oui!) : le Gouët.

L'AAPPMA va opérer entre la digue de l'étang de Quintin et le Moulin de la Perche, soit 3 060m de rives. Nous vous demandons de leur faire bon accueil.

En dehors de cette opération, l'association a bien d'autres missions : la délivrance des cartes de pêche, bien sûr mais aussi la protection et la promotion des milieux aquatiques. Ce qui par exemple, se traduit par l'empoissonnement en truites arc-en-ciel des cours d'eaux dont elle a la charge (Gouët, Ic et Urne). Au total, ce sont 1200 km de rivières et 100 ha de plans d'eau qui sont ainsi gérés.

En 2010, pas moins de 90 kg de truites ont été lâchées dans la commune auxquelles se sont rajoutés 50 kg de gardons !

L'association anime également une école de pêche ainsi que des animations « vie de la rivière », en lien avec l'Éducation nationale et Jeunesse et Éducation Populaire.

AAPPMA
Saint Brieuc, Quintin, Binic
Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Pour plus de renseignements :
AAPPMA de St-Brieuc, Quintin et Binic
Place de la mairie, 22940 St Julien
Tel. : 02 96 42 99 68
courriel : aappma.stbrieuc@wanadoo.fr
http://aappma-stbrieuc.naturalforum.net

Solidarité

Il était une fois Chambord

• A. Nonet

Comité du Secours populaire de Quintin

Tous les 5 ans, le Secours Populaire organise un rassemblement Européen. En 2010, il se tenait à Paris sous les arcades de la tour Eiffel. Une journée où 40 000 enfants réunis abolissaient les frontières. Cette année, le rassemblement était régional et la Bretagne s'en est allée vers la Touraine. Province tant appréciée de nos rois, qui, pour leur "bon plaisir" plantèrent et firent fleurir nos célèbres Châteaux de la Loire.

—"C'est quoi Chambord ? C'est où ? C'est loin ?

— Il est deux heures du matin, vous dormez !! Vu ? Nous verrons demain."

Ça chahute un peu, il y a des estomacs qui se révulsent, on n'échappe pas aux contingences matérielles… Mais… le rêve est au bout du chemin ! Car Chambord est un rêve, un rêve devenu réalité de par la volonté de François 1er, jeune souverain de 25 ans, passionné de chasse et d'architecture, mais aussi mégalomane, comme beaucoup des "grands" de ce monde, au détriment des petits. Le roi ne lésine pas, même quand le trésor est à sec, il pille ceux des églises, fait fondre l'argenterie de ses sujets… Mais ventrebleu, quelle merveille ! Tout a été écrit sur Chambord. Citons seulement Victor Hugo : "Toutes les magies, toutes les poésies, toutes les folies sont représentées dans ce palais de fées et de chevaliers."

Nous venons de Bretagne, province si belle et si fertile en légendes. Alors, par ce beau jour d'été, abandonnons l'espace de quelques heures le réel, pénétrons dans l'imaginaire et offrons à l'enfance un voyage dans le magique. Ce sont donc sept Korrigans accompagnés de deux fées qui franchissent la porte royale. Sous le soleil généreux, le palais est d'une blancheur éblouissante.

La visite d'un édifice de 156 mètres de façade, 426 pièces, 77 escaliers et 282 cheminées serait bien fastidieuse, même pour des lutins ! Mais les organisateurs ont concocté un ingénieux jeu de piste : munis d'un plan avec photos et flèches à l'appui, nos elfes doivent retrouver des lettres dissimulées dans tableaux, bustes, vitraux, voûtes et clochetons. C'est ainsi que nous déambulons (cavalons serait plus juste), de salles en salles, d'escaliers en couloirs, de galeries en chapelles, d'étage en étage pour aboutir enfin sur la fameuse terrasse… Là où jadis souverains, princes et princesses se divertissaient, jouant à colin-maillard ou dansant au son des luths et des tambourins… remplacés aujourd'hui par les bruits divers des téléphones portables (Diantre, j'enrage !)

Nous trouverons le mot-clé juste à temps ! L'heure est au pique-nique. Saperlipopette, qu'il est bon de s'asseoir sur la pelouse ! Les fées d'antan étaient légères, aériennes et munies de baguettes magiques… las, celles d'aujourd'hui portent lunettes et prothèses diverses. Et les korrigans ne se nourrissent pas que de l'air du temps. Le plateau-repas est simple et copieux, mais le décor est digne d'un 5 étoiles ! Sous le soleil de midi, le tuffeau étincelle et les légers nuages offrent un spectacle "ombre et lumière" au hasard de leurs rencontres avec lucarnes et tourelles.

L'après-midi, bien que chargé, sera reposant. Nous nous dirigeons vers les écuries et un spectacle équestre. Sur les gradins, damoiseaux et damoiselles s'installent en un joyeux désordre. Nous suivrons François 1er de tournois en batailles. 7 preux chevaliers gainés de chausses et de pourpoints d'or et de pourpre, d'argent, d'azur ou d'émeraude entrent en lice ! Destriers caparaçonnés aux mêmes couleurs. Bigre, qu'ils sont beaux ! Alors débute une fresque éblouissante. Joutes, corps à corps, heaumes étincelants, cottes de maille, chocs des boucliers et des épées. Les chevaux soulèvent la poussière, lancés au grand galop, les cavaliers brisent des lances. Les cris enfantins couvrent le commentaire, mais qu'importe ! François 1er, impérial (et au combien séduisant) quittera la lice, sous un tonnerre d'applaudissements, galopant en laissant derrière lui flotter sa longue chevelure.

—"Alors les filles ? (Elles ont encore les yeux pleins de rêve !)

— C'était trop !"

Après avoir déposé des crayons dans une "maxi-trousse" destinée aux enfants d'Haïti, nous nous dirigeons vers la forêt, où nous attend la "fée Nature". Celle-ci règne sur 5 500 hectares, ceints d'un mur de 32 km, peuplés de hardes de cervidés et de sangliers. Dans cette oasis de fraîcheur, nos korrigans s'assoient, fascinés par la voix douce et mélodieuse de la jolie fée. Ils deviennent pierres… immobiles, attentifs ! Elle leur conte les arbres. Le soleil décline, au travers des frondaisons la lumière moins vive patine d'or clair les sculptures de la terrasse.

L'heure du départ approche et nous devons regagner nos carrosses, notre modeste rôle n'incluant pas le luxe des tapis volants. Un retour sans histoire. Nos korrigans s'endorment. Nous abandonnerons nos attributs de "fées" quelque part du côté de la forêt de Paimpont. Et ce sont 7 enfants ensommeillés qui retrouveront notre charmante cité, heureux d'avoir vécu ce joli rêve et de retrouver leurs parents.

Par ce beau jour de l'an 2011, vinrent en le royal domaine de Chambord, devenu ce jourd'hui patrimoine mondial de l'Unesco, en gente, belle et bonne compagnie, Laëtitia, Esméralda, Océane, Lénora, Louna, Gaëlle et Mickaël, sous la protection d'Arlette et d'Annick, devenues bonnes fées de par la grâce de l'enfance !

Communiqué

Nous sommes au regret d'informer nos lecteurs que Monsieur Gérard DJIAN nous a quittés au mois de juillet de cette année.

Il a collaboré à plusieurs reprises au **Quintinais de Noël** en tant que rédacteur.
L'équipe de rédaction adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Samedi 22 Octobre 20h30 - ST.BRIEUC Eglise Ste-Thérèse
Dimanche 23 Octobre 17h00 - QUINTIN Basilique N.D. de la Délivrance

COMPOSITEURS ACTUELS POUR LA PAIX

Musique Sacrée

Maryline BERGHEN
Jean-Michel OBERLAND
Hervé POULIQUEN
Tom FETTKE
Présents au Concert

Direction d'Orchestre & Choeur
Frédéric MÜHLHÄUSER
Marie COINCE

Solistes: Sop. Eveghenia SIMON - Louise IZEM
Mezzo-sop.Maryline BERGHEN-Béatrice DARMON
Musiciens & Choristes de: Carhaix-St.Brieuc-Corlay-Quintin
Plérin-Plourhan-Trégueux

Entrée Libre

Génération Numérique

Soirée d'échange sur les bons usages
de l'Internet et du téléphone mobile

En partenariat avec le Collège Le Volozen

Vendredi 7 Octobre
18h
Entée Gratuite
Salle Poulain
Office de Tourisme de Quintin

L'heure musicale du Pays de Quintin

Amarelys

Direction : Anne MAREC *(viole de gambe, flûte à bec)*
Stéphanie LECOMTE *(harpe triple)* **– *Elisabeth THURILLAT*** *(flûte à bec)*
Agnès BROSSET *(alto)*

DIMANCHE 9 octobre 2011 – 17 h 00
Chapelle Saint-Yves – QUINTIN

Entrées : 10 € *(plein tarif),* ***8 €*** *(sympathisants et groupes),* ***6 €*** *(scolaires, étudiants des écoles de musique, handicapés),* ***tarif familles***
Renseignements et Réservations : Office du Tourisme de Quintin- tel. 02 96 74 01 51

Exposition
Galerie CAP'ART
du 1er octobre
au 6 novembre 2011

"L'une ne mes premières impressions, pas la première mais une parmi d'autre prise dans le bouquet de sensations reçu en arrivant ici à Quintin, c'est l'omniprésence de la couleur verte."

Thierry Kedinger

Galerie CAP'ART - 37, Grand'rue 22800 Quintin

Zoom

4 départs en retraite au centre de secours

• M. Carluec
Adjoint à la communication

Des sapeurs pompiers ont raccroché leur casque et leur « bip » de garde au cours de cette année. Tous étaient titulaires de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS), de la ranimation, du secours routier, de l'emploi du défibrillateur semi-automatique (DSA) et l'appareil respiratoire isolant (ARI).

Dans l'ordre de leur départ :

- Le Caporal-Chef Dominique LE LOUEDEC, entré le 01 janvier 1989 et sorti le 01 février 2010. Décoré de la médaille d'argent (20 ans).

- Le Caporal-Chef Hervé LE CHANU, entré le 01 mai 1977 et sorti le 30 juillet 2010. Décoré de la médaille d'argent (20 ans), médaille de Vermeil (25 ans) et médaille d'Or (30 ans).

- Le Caporal-Chef Jean-Paul GILLARD, entré le 01 janvier 1991 et sorti le 1er mars 2011. Décoré de la médaille d'argent (20 ans).

- Le Caporal-Chef Alain MARIETTE, entré le 1er janvier 1989 et sorti le 30 août 2011. Décoré de la médaille d'argent (20 ans).

De gauche à droite :
Jean-Paul GILLARD, Dominique LE LOUEDEC, Hervé LE CHANU et Alain MARIETTE

Bonne retraite à tous.

Fleurissement communal : Résultats du jury du 23 juin 2011

Maison avec jardin fleuri visible de la rue : surface < 1000 m²

1 - M. & Mme Pérennès Dominique - 1 rue Digaultray

2 - Mme Le Goff Annie - 5 Chemin de la Perche

3 - Mme Le Chanu Hélène - La Corderie

Parc et grand jardin fleuri visibles de la rue : surface > 1000 m²

1 - M. & Mme Le Potier Louis - 6 rue du Séminaire

2 - M. & Mme Le Méhauté Pierre - 13 bis Chemin des Sentes

3 - M. & Mme Tasset Jean - rue de la Corderie

Façade seule fleurie

1- Mme Le Quéméner Monique - 5 rue des Portes Boulains

Balcon seul fleuri

1 - Mme L'Hélias Hélène - Bâtiment D 302 - La Tannerie

2 - M. & Mme Carric Bernard - Bâtiment D. 101 - La Tannerie

3 - Mme Le Gallais Andrée - Bâtiment D 112 - La Tannerie

Hôtels, restaurants, commerces fleuris

1 - Mme Bauvy Christelle - Restaurant - rue de La Vallée.

2 - Cabinet Kinésithérapeute - rue du Marché aux Chevaux

3 - Hôtel l'Hyppocampe - 10 rue de la Vallée

Hôpitaux - foyers-logements

1 - Foyer-logements - rue des 14 Portes.

Potager fleuri

1 - M. & Mme Le Lay Louis - 5 rue de la Fosse Malard

Des coups de cœur…

Rue du Vau de Gouët :
les roses trémières
36 rue de la Madeleine :
Michel Lavenan (bonsaïs).

Où suis-je ?

Réponse de l'énigme du bulletin "Le Quintinais" n°307 de juin-juillet 2011.
Il s'agissait d'une tête sculptée. Sans doute d'un ange tenant un blason. Il est placé sur le dernier pan de mur de la maison des chanoines, fondée en 1405 que l'on retrouve citée dans une bulle papale de Benoît XIII, le dernier des papes d'Avignon. Aujourd'huin c'est au numéro 1a de la rue au Lait, face à l'immeuble dit "La Palestine".
Le blason que tient le personnage est probablement celui des Boterel.

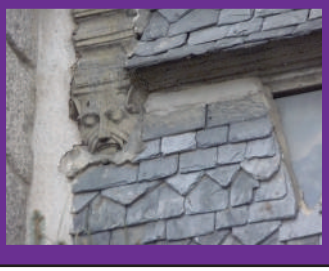

Nouvelle énigme

Voici pour les enquêteurs en herbe, un nouveau détail de notre patrimoine à retrouver dans nos murs.